

Organisation du Brassage U15 et U18

Saison 2014/2015

Modalités d'organisation

Basé sur le volontariat, chaque club pourra engager autant d'équipes qu'il le souhaite à ce Brassage..

Les ententes seront acceptées que si elles correspondent aux équipes 1 de chaque club composant l'entente.

Déroulement sur 6 journées en formule échiquier avec Etablissement d'un classement après chaque journée

Désignation des rencontres en fonction du classement de la journée précédente

Chaque équipe ne pourra rencontrer la même équipe durant toute cette phase de brassage

Pas de penalty à tirer à la fin de la rencontre si celle-ci se termine sur un score nul entre les 2 équipes.

Saisie des résultats

Outre le fait de devoir saisir le résultat de la rencontre sur le site du District (le plus rapidement possible et **au plus tard le samedi soir 21 heures**)

Le club recevant aura obligation d'envoyer par mail le résultat du match dès la fin de la rencontre à l'adresse suivante (philippefoure@free.fr)

Tout résultat non saisi pour 21 heures ou non envoyé par mail sera sanctionné d'une **amende de 5 euros**.

En cas de résultat non communiqué, il faut se reporter au paragraphe rencontre non disputée (ci-dessous).

Les rencontres seront visibles dans la **rubrique 'Coupes'** sur le site du District

Pour les rencontres se terminant par un score nul, saisir le résultat puis 1 tab à 0 pour les tirs aux buts

Contact

Chaque club fournira les nom, mail et n° de portable de l'éducateur responsable pour le **01/09 au plus tard**.

Ces coordonnées sont à transmettre au référent du brassage : Philippe FOURE – email : philippefoure@free.fr

Si vous avez des questions sur l'organisation générale, n'hésitez pas.

Les réponses (si elles sont d'intérêt général) pourront être transmises à l'ensemble des éducateurs.

Calendrier des 6 journées

Journée n°1 : Samedi 6 Septembre 2014

Journée n°2 : Samedi 13 Septembre 2014

Journée n°3 : Samedi 27 Septembre 2014

Journée n°4 : Samedi 4 Octobre 2014

Journée n°5 : Samedi 11 Octobre 2014

Journée n°6 : Samedi 8 Novembre 2014

Journée n° 1

Désignation des rencontres en évitant les longues distances kilométriques

Journées n° 2 – 3

Désignation des rencontres en fonction du classement de la journée précédente

Classement établi sans prise en compte du goal-average

Les équipes avec le même nombre de points sont considérées à égalité

Dans la mesure du possible, alternance entre réception et déplacement

Journées n° 4 – 5 – 6

Désignation des rencontres en fonction du classement de la journée précédente

On tiendra compte scrupuleusement du classement, à savoir que le 1^{er} rencontre le 2^{ème}, le 3^{ème} contre le 4^{ème} et ainsi de suite jusqu'à la fin du classement.

A partir de la journée 4, les rencontres se joueront sur le terrain de l'équipe ayant effectuée le plus grand nombre de déplacement. En cas de nombre identique, c'est l'équipe la mieux classée qui recevra.

Rencontre non disputée

Aucune rencontre ne pourra être jouée **ultérieurement** à la date prévue même avec l'accord des 2 clubs. En cas de report de match pour cause d'arrêté municipal, la rencontre sera inversée si possible à la même date, sinon elle se jouera le **mercredi suivant la date initiale et au lieu prévu.**

En cas de report de match par l'arbitre de la rencontre, la rencontre se jouera le **mercredi suivant la date initiale et le lieu sera inversé.**

Pour l'établissement du classement, les 2 équipes concernées se verront attribuer **4 points avec un score de 3 à 0** pour la désignation des rencontres se jouant le week-end suivant (si 2 semaines avant la prochaine rencontre, nous attendrons le résultat de la rencontre jouée le mercredi).

Le classement sera réactualisé une fois la rencontre disputée.

Classement final

Le classement final sera défini comme suit :

- Nombre de points si toutes les équipes comptent le même nombre de matchs.
- Point Average si le nombre de matchs est différent
- Goal-Average particulier à condition que toutes les équipes se soient rencontrées
- Goal-Average général en retirant le score avec la meilleure différence
- Meilleure attaque en retirant le match avec le plus de but inscrit
- Tir au sort

Répartition des équipes pour la 2^{ème} phase

- Les équipes classées de **1 à 18** seront réparties en **3** groupes d'Excellence de 6 équipes
- Les équipes classées de **19 à 42** seront réparties en **4** groupes de 1^{ère} division de 6 équipes
- Les équipes classées de **43 à fin** seront réparties en **X** groupes de 2^{ème} division de 6 équipes
- S'il venait, que suite à leur classement, 2 équipes d'un même club devaient évoluer dans la même division pour la 2^{ème} phase, l'équipe 2 serait automatiquement mis dans la division inférieure (sauf si les 2 équipes devaient évoluer dans la dernière division)
- **Equipe 100% féminine** : attribution de la division en fonction de son classement même si une équipe masculine du même club a été mis dans la même division.

Cas Particuliers

- **Forfait Général** lors de la 1^{ère} journée : l'équipe restante marquera 4 points (0 but pour et 0 contre)
- **Forfait Général** entre les journées 2 à 6 : les résultats enregistrés contre cette équipe restent acquis.
- **Forfait Ponctuel** annoncé au District avant le vendredi 17 heures : l'équipe adverse marquera 4 points (0 but pour et 0 contre)
- Au cas où le nombre d'équipes serait impair ou venait à devenir impair, l'équipe exemptée est celle qui est classée dernière à l'issue de chaque classement (sauf la 1^{ère} journée où la programmation a déjà désigné l'équipe exemptée).
 - l'équipe exemptée marque automatiquement 4 Pts (0 but pour, 0 but contre).
 - aucune équipe n'est exemptée deux fois, si c'était le cas, ce sera l'équipe la précédant au classement et n'ayant pas été exemptée.